

• Depuis le 1er janvier 2006, les tarifs des consultations médicales varient selon que vous respectez ou non le parcours de soins coordonné passant par le médecin traitant.

• Si vous ne suivez pas ce parcours, vous paierez plus cher et serez moins bien remboursé par la Sécurité Sociale ainsi que par votre mutuelle.



Vous êtes dans le parcours de soins Et vous avez plus de 16 ans

Vous consultez votre médecin traitant

C'est un généraliste

S'il est en secteur 1 (conventionné)

Vous payez 20 €	La sécu vous rembourse 13 €
--------------------	--------------------------------

S'il est en secteur 2 (honoraires libres)

Vous payez 20 € + dépassement libre	La sécu vous rembourse 13 €
--	--------------------------------

C'est un spécialiste

S'il est en secteur 1 (conventionné)

Vous payez 25 €	La sécu vous rembourse 16,50 €
--------------------	-----------------------------------

S'il est en secteur 2 (honoraires libres)

Vous payez 23 € + dépassement libre	La sécu vous rembourse 15,10 €
--	-----------------------------------

Vous consultez un autre médecin, sur prescription de votre médecin traitant

C'est un généraliste

S'il est en secteur I (conventionné)

Vous payez 23 €	La sécu vous rembourse 15,10 €
--------------------	-----------------------------------

S'il est en secteur II (honoraires libres)

Vous payez 20 € + dépassement libre	La sécu vous rembourse 13 €
--	--------------------------------

C'est un spécialiste

S'il est en secteur 1 (conventionné) ou secteur 2 avec option de coordination

Vous payez 28 €	La sécu vous rembourse 18,60 €
--------------------	-----------------------------------

S'il est en secteur 2 (honoraires libres) hors option de coordination

Vous payez 23 € + dépassement libre	La sécu vous rembourse 15,10 €
--	-----------------------------------

Vous le voyez pour un avis ponctuel (pas plus de 1 fois tous les 6 mois)

S'il est en secteur 1 (conventionné) ou secteur 2 avec option de coordination

Vous payez 40 €	La sécu vous rembourse 27 €
--------------------	--------------------------------

S'il est en secteur 2 (honoraires libres) hors option de coordination

Vous payez 40 € + dépassement libre	La sécu vous rembourse 27 €
--	--------------------------------

Vous pouvez toujours consulter directement

Ophtalmologues et gynécologues

En secteur 1 (conventionné) ou secteur 2 avec option de coordination

Vous payez 28 €	La sécu vous rembourse 18,60 €
--------------------	-----------------------------------

S'il est en secteur 2 (honoraires libres) hors option de coordination

Vous payez 23 € + dépassement libre	La sécu vous rembourse 15,10 €
--	-----------------------------------

Psychiatres et neuropsychiatres

(pour les moins de 26 ans)*

En secteur 1 (conventionné) ou secteur 2 avec option de coordination

Vous payez 41 €	La sécu vous rembourse 27,70 €
--------------------	-----------------------------------

S'il est en secteur 2 (honoraires libres) hors option de coordination

Vous payez 34,30 € + dépassement libre	La sécu vous rembourse 23,01 €
---	-----------------------------------

* pour les plus de 26 ans, il faut passer par le médecin traitant

Vous êtes hors parcours de soins

C'est un généraliste

S'il est en secteur 1 (conventionné)

Vous payez 20 €	La sécu vous rembourse 11 €
--------------------	--------------------------------

S'il est en secteur 2 (honoraires libres)

Vous payez 20 € + dépassement libre	La sécu vous rembourse 11 €
--	--------------------------------

C'est un spécialiste

S'il est en secteur 1 (conventionné)

Vous payez 27 € à 32 €	La sécu vous rembourse 14 €
---------------------------	--------------------------------

S'il est en secteur 2 (honoraires libres)

Vous payez 23 € + dépassement libre	La sécu vous rembourse 12,80 €
--	-----------------------------------

Pour les enfants et adolescents de moins de 16 ans

Chez le généraliste

S'il est en secteur 1 (conventionné)

Vous payez 20 € (25 € pour les moins de 2 ans)	La sécu vous rembourse 14 € (17,50 € pour les moins de 2 ans)
---	--

S'il est en secteur 2 (honoraires libres)

Vous payez 20 € + dépt libre (25 € pour les moins de 2 ans)	La sécu vous rembourse 14 € (17,50 € pour les moins de 2 ans)
--	--

Chez un pédiatre

S'il est en secteur 1 (conventionné)

Vous payez 28 € (31 € pour les moins de 2 ans)	La sécu vous rembourse 19,60 € (23,50 € pour les moins de 2 ans)
---	---

S'il est en secteur 2 (honoraires libres)

Vous payez 23 € + dépt libre (28 € pour les moins de 2 ans)	La sécu vous rembourse 16,10 € (21,50 € pour les moins de 2 ans)
--	---

Chez un autre spécialiste

S'il est en secteur 1 (conventionné)

Vous payez 28 €	La sécu vous rembourse 19,60 €
--------------------	-----------------------------------

S'il est en secteur 2 (honoraires libres)

Vous payez 23 € + dépassement libre	La sécu vous rembourse 16,10 €
--	-----------------------------------

Si vous êtes en longue maladie (Ald)

→ A condition de rester dans le parcours de soins, vous êtes toujours pris en charge à 100% pour tout ce qui concerne votre maladie. A cet effet, un protocole de soins devra être signé avec votre médecin traitant.

Si vous êtes titulaire de la CMU

→ Vous devez également respecter le parcours de soins. Les médecin de secteur 2 sont tenus d'appliquer les tarifs conventionnés (secteur 1).